

Réf: Dossier N° 083920

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGGLO-INDUS CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT » en abrégé « AGGLO-INDUS »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4/C, Lot 192, Ilot 19

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/02/2022 reçus par Me ADE-MENSAH DIAKITE T JOCELYNE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 22/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGGLO-INDUS CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT » en abrégé « AGGLO-INDUS »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La construction ;
- La rénovation de propriétés bâties ;
- La décoration d'intérieur ;
- L'acquisition de tous terrains, immeubles ou parts de sociétés immobilières ;
- Les plans architecturaux ;
- L'aménagement foncier.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4/C, Lot 192, Ilot 19

Dirigeant(s) : M COULIBALY FRANCIS DOMINIQUE OUOLO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01490 du 02/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08506/GTCA/RC/2022 du 02/03/2022

